

ÉTUDE D'IMPACT DE L'ACTION DE FERT AU BURKINA FASO

CAS DES OP NIEBE

DANS LE CADRE DU PROGRAMME TRANSFERT (2015 – 2023)



Synthèse d'étude
Juin 2023



Fert est une association de coopération internationale créée en 1981 par des responsables d'organisations professionnelles agricoles et diverses personnalités préoccupés par les problèmes agroalimentaires des pays en développement. Fert s'est donnée pour mission de contribuer à l'amélioration des économies agricoles des pays en développement ou émergents. En soutenant la création et la structuration d'organisations de producteurs, elle leur permet d'offrir des services durables à leurs membres, d'améliorer leurs conditions de vie et de travail, et d'assurer la sécurité alimentaire de leur pays. Fert est soutenue par les organisations professionnelles céréalières françaises et est membre de l'Alliance internationale AgriCord.

www.fert.fr/



Au Burkina Faso, 6 organisations de producteurs de niébé de niveau départemental, provincial ou régional sont partenaires de Fert. Ces organisations représentent aujourd'hui 7 500 producteurs dont 60 % de femmes.



Lessokon est un cabinet d'études burkinabé créé en 1999 par d'anciens cadres d'un projet de crédit rural. Il est spécialisé dans les prestations de services en inclusion financière, dans l'accompagnement des organisations paysannes et des PME ainsi que dans la gestion de projets. Lessokon se fixe pour mission de « fournir du conseil de qualité à ses partenaires dans l'optique d'optimiser les effets et impacts de leurs actions sur leurs cibles ».

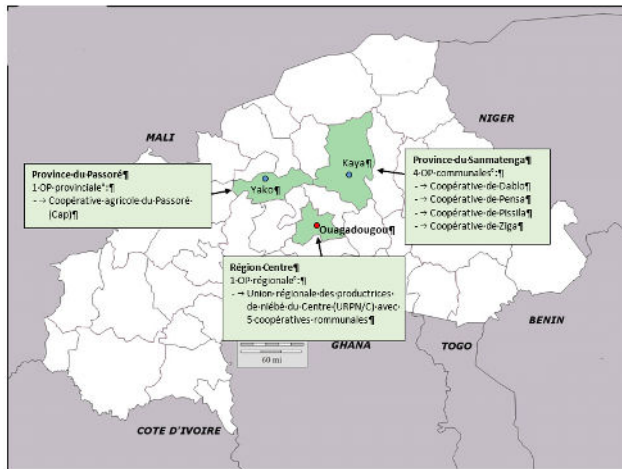


Le Pôle Tropiques et Méditerranée de l'Institut Agro Montpellier, ex-IRC, forme des ingénieurs agronomes et masters aux métiers du développement agricole et agroalimentaire durable au Sud. Depuis plusieurs années, Fert et le Pôle Tropiques et Méditerranée collaborent autour d'axes méthodologiques et pédagogiques.

www.institut-agro-montpellier.fr

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'une mission de consultance réalisée par Moussa Tassebedo du Cabinet Lessokon. Le présent document est une synthèse du rapport produit dans le cadre de cette mission. Il complète le rapport global de l'étude d'impact du programme TransFert 2015-2023.

Introduction



Fert intervient au Burkina Faso depuis 2007 suite à une sollicitation de l'Association Champenoise de Coopération Inter Régionale (Accir). L'action a débuté par l'accompagnement de trois unions départementales de producteurs de niébé dans la province du Sanmatenga (Unions de Pissila, Pensa, Dablo).

En 2009, Fert installe une représentation à Kaya et constitue une équipe permettant d'accompagner la mise en œuvre des plans d'action des OP partenaires.

Entre 2015 et 2020, l'ouverture des actions à d'autres organisations de producteurs de niébé a permis la formalisation de trois nouveaux partenariats : la Cap Yako dans le Nord en 2016, l'Union des producteurs de Ziga dans le Centre Nord et l'Union Régionale des Productrices de Niébé du Centre en 2018. Au cours de cette période, Fert a également développé des actions auprès de coopératives de producteurs maraichers dans la province du Bam et dans la région du Centre.

A partir de 2020, la crise sécuritaire s'est intensifiée et a poussé Fert à adapter son mode d'intervention dans la région du Centre-Nord. Une majorité de producteurs ayant été contraints de fuir les villages et l'insécurité ne permettant plus aux conseillers de Fert de se déplacer dans les communes de Pissila, Dablo et Pensa ; Fert a délocalisé son siège à Ouagadougou et a réaffecté les conseillers dans la Région du Centre. Le travail engagé avec les paysans relais (PR) a permis la poursuite des activités dans le Sanmatenga.

Mise en œuvre de l'étude

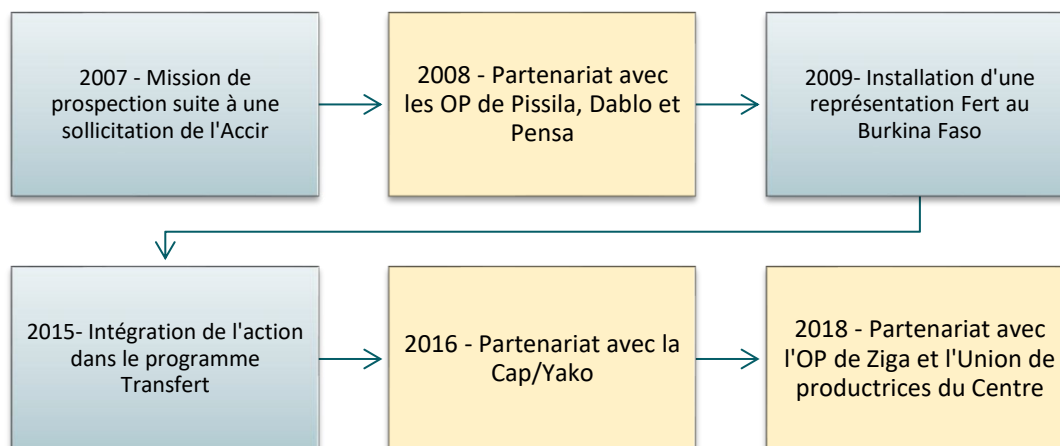
L'étude d'impact confiée à l'Institut Agro Montpellier intervient à l'issue de la phase 3 du programme TransFert co-financé par l'Agence Française du Développement (AFD). Ce programme a soutenu les actions de Fert et de ses OP partenaires dans quatre pays : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Kenya, Madagascar. L'étude a été réalisée par Betty Wampfler, enseignant chercheur à l'Institut Agro Montpellier, assistée de trois étudiants en dernière année de formation d'ingénieur Master Moquas et d'un consultant Burkinabè, tous mobilisés pour les travaux de terrain.

L'étude relative au Burkina Faso avait pour question principale : **A l'issue des 15 années d'intervention de Fert, quels sont les effets et impacts des services co-construits avec les OP sur les paysans et sur leurs OP ?**

Une approche qualitative, systémique et compréhensive des acteurs et des processus a été mise en œuvre. Cette méthodologie s'inspire des démarches de recherche fondées sur les approches orientées changements. L'étude s'est basée sur une analyse de la bibliographie fournie par Fert et des entretiens réalisés sur le terrain en mai-juin 2022. Au total 133 personnes ont été interviewées dont 123 producteurs et productrices.

1. Les OP niébé et leurs membres

1.1 Les OP niébé partenaires



Les OP du Sanmatenga : Pissila, Dablo, Pensa

Le partenariat de plus de 14 ans entre ces OP et Fert a permis de construire une véritable relation de confiance et de mettre en place des services opérationnels tel que le conseil agricole via un réseau de Paysans Relais (PR). Depuis 2020, en raison de la crise sécuritaire il n'y a plus de conseillers Fert localisés dans ces zones, l'accompagnement se fait donc à distance. Fert s'appuie sur l'expérience et les compétences acquises par ces OP dans les actions menées auprès de nouvelles OP partenaires. Malheureusement, depuis 2021, les activités de Dablo et Pensa sont à l'arrêt à la suite des déplacements massifs de populations fuyant les attaques terroristes.

La CAP/Yako dans la province du Passoré

Les échanges initiés en 2015 dans le cadre d'une stratégie de « changement d'échelle » ont conduit à la formalisation d'un partenariat en 2016 avec cette OP. Un conseiller Fert est mis à disposition de cette union provinciale. La Cap/Yako est à l'origine d'un dispositif de service d'épargne intrants que Fert a cherché à diffuser auprès d'autres OP partenaires via des rencontres et partages d'expériences.

La Scoop de Ziga dans le Nord et l'Union des productrices de niébé dans la région du Centre

Les échanges de 2015 ont conduit à la formalisation de nouveaux partenariats en 2018. Un conseiller Fert est mis à disposition de l'union départementale de Ziga. En 2020, les conseillers initialement localisés dans le Sanmatenga sont réaffectés à la région du Centre. Ainsi, les 5 OP communales membres de l'union bénéficient de l'accompagnement d'un conseiller. Le dispositif de conseil est donc renforcé dans la région du Centre.

Témoignage : Conseiller Fert

« L'accompagnement de Fert aux OP est totalement différent de celui des autres projets de développement qui mettent à la disposition des producteurs des fonds importants et des équipements mais sur une courte durée (2 à 3 ans ou 5 parfois). Non seulement, le partenariat de Fert est établi dans la durée (plusieurs dizaines d'années) mais également, nous mettons l'accent sur le fait que les OP doivent compter sur leurs propres forces et ressources et travailler à se passer de toute aide externe. C'est un message fort que nous véhiculons lors des formations et tout au long de notre accompagnement de proximité. »

Toutes les OP sont des sociétés coopératives (statut Scoop). Dans la majorité des cas, elles ont été accompagnées par Fert dans leurs démarches de mise en conformité avec le traité de l'acte uniforme OHADA. Ces OP sont majoritairement constituées de productrices. Les OP du Centre sont entièrement féminines et celles du Centre Nord ont un effectif moyen de 80% de femmes. Cependant, dans les OP mixtes, on constate que les élus sont majoritairement des hommes.

1.2 Types d'EAF accompagnées

Les exploitations agricoles Mossi¹ sont des unités familiales regroupées autour du chef de famille. Celui-ci tient le rôle de responsable des terres familiales. Elles sont régies par des règles de répartition traditionnelle avec globalement trois zones : i) les champs collectifs familiaux, ii) les champs attribués à chacun des fils mariés et iii) des micro-parcelles attribuées aux épouses du chef de ménage et de ses fils.

En ce qui concerne la production de niébé, il est possible de distinguer :

- Les grandes exploitations (de plus de 3 ha) avec au moins 2 ha consacrés à la production du niébé, comprenant les producteurs semenciers ;
- Les petites à moyennes exploitations (d'une superficie comprise entre 0,5 ha et 2 ha) qui consacrent entre 0,5 et 1 ha pour le niébé ;
- Les toutes petites exploitations, appartenant essentiellement aux femmes, avec une superficie inférieure à 0,5 ha. Cette catégorie est majoritairement représentée parmi les membres des OP accompagnées.

1.3 Les services développés par les OP



Ces services sont pilotés par des commissions spécialisées mises en place au sein de chaque OP. Ils sont soutenus par Fert techniquement, à travers le suivi des conseillers, la réalisation de formations et la mise à disposition d'outils pédagogiques ; et parfois financièrement, avec notamment l'appui à la construction de magasins de stockage.

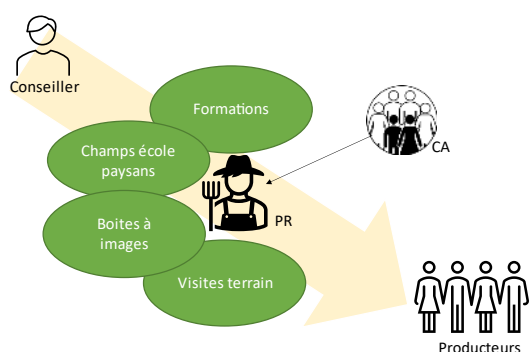
¹ Ethnie majoritaire au Burkina Faso

2. Le conseil agricole



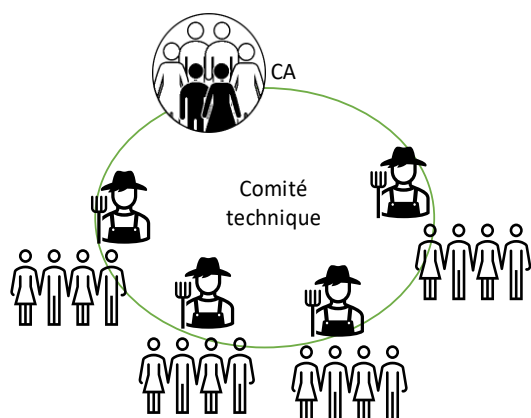
2.1 L'origine du service

Très souvent le conseil agricole est externalisé au niveau des OP et dépend des services déconcentrés de l'Etat ou de partenaires techniques privés ou de type ONG.



Les OP partenaires de Fert ont mis en place un service de conseil endogène qui permet une meilleure proximité avec les producteurs membres via un réseau de paysans relais (PR). Le recours aux champs-écoles ou parcelles de démonstration avec des visites commentées animées par les producteurs eux-mêmes ; ainsi que des visites d'échanges ou visionnage de vidéos pédagogiques d'agriculteurs chez qui une innovation a été identifiée facilitent les apprentissages.

2.2 Le fonctionnement du service



Le service est basé sur un réseau de paysans relais. Les PR sont des producteurs « modèles » choisis par les membres de l'OP en fonction de certains critères (disponibilité, patience, alphabétisation, ...). Ils sont bénévoles et ont un rôle de relai des conseillers terrains dans les groupements. Ils participent aux formations dispensées par les conseillers de Fert et les restituent aux membres. Ils sont aussi sollicités en cas de difficultés techniques rencontrées par les producteurs membres. Le nombre de PR par OP communale est très variable entre les OP. Alors qu'on compte environ 1 PR pour 20 producteurs à Pissila, on retrouve 1 PR pour 6 producteurs dans le Centre.

Au niveau de l'OP, les PR se rassemblent au sein d'un comité technique présidé par le Responsable du Comité technique, membre du CA.

2.3 Résultats, effets et impacts du service de conseil agricole

RÉSULTATS

La formation a permis l'acquisition de nouvelles connaissances : culture pure de niébé, itinéraire technique amélioré, agroécologie, récupération des sols dégradés et planification de campagne.

Témoignage : Productrices du Centre Nord

« Au départ, quand nos voisins nous voyaient ensemercer nos parcelles en niébé pur, ils étaient étonnés parce que les pratiques usuelles ici étaient d'associer le niébé aux céréales. Certains même se moquaient. Mais lorsqu'ils ont vu les résultats de nos champs à maturité et surtout les récoltes que nous avons faites, ils ont vite changé d'opinion et sont venus nous demander conseil. »

EFFETS

- La transformation de ces connaissances en pratiques a pour effet l'augmentation des rendements (3 à 5 fois supérieurs à superficie égale par rapport aux pratiques traditionnelles) et du revenu.
- L'agroécologie permet aux producteurs d'autoproduire leurs fertilisants organiques.
- Face à ces preuves, les bonnes pratiques agricoles ont été adoptées à plus grande échelle, engendrant une augmentation de la production globale

Témoignages : Plusieurs producteurs

« Plusieurs de nos parents, amis et voisins du village, en voyant la bonne allure de nos parcelles de niébé nous ont demandé comment nous nous y prenons pour arriver à de tels résultats. Certains d'entre eux disent même que nous avons mis du "wack" (grigri) dans nos champs. Lorsque nous leur expliquons, certains décident d'adopter nos pratiques au cours des campagnes suivantes. »

IMPACT

- Pour les producteurs, l'impact de l'augmentation du revenu s'est traduit par une diversification des activités (maraichage, élevage, activités génératrices de revenus (AGR)...) leur permettant de réinvestir le revenu supplémentaire dans la constitution d'une épargne en nature, dans la scolarisation des enfants, la santé, la famille ou les activités agricoles.
- Grâce à l'adoption de pratiques agroécologiques, ils gagnent en résilience face à la pénurie et à la cherté des intrants chimiques.
- Plus largement, les bonnes pratiques essaient au-delà des membres des OP.
- Évolution de la vision du métier : de dégradante à valorisante

Témoignage : Producteur de Pensa

« Avant la crise, j'exploitais un champ de 0,5 ha de niébé pur. Progressivement, avec les revenus de ce champ, j'ai pu acheter 3 bœufs et 2 vaches. »

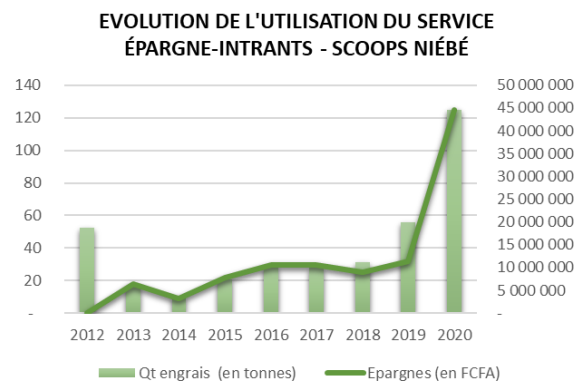
3. L'approvisionnement en intrants



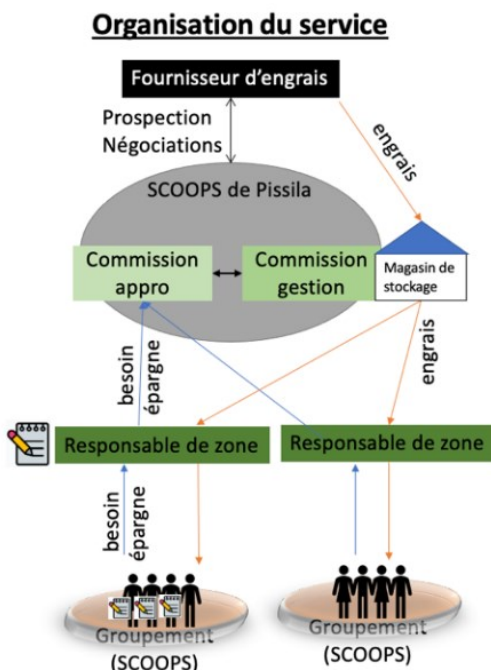
3.1 L'origine du service

Face à la flambée des prix des engrais et aux difficultés pour les producteurs de s'approvisionner en engrais de qualité sur le marché, un service d'achat groupé d'engrais a progressivement été développé par l'ensemble des OP partenaires. Chaque OP a adapté son dispositif afin de pouvoir disposer à temps de la trésorerie nécessaire à la commande groupée des engrais. Certaines ont eu recours au crédit auprès des institutions de micro-finance (IMF) avec la caution morale de Fert de 2010 à 2012. Suite à des difficultés de remboursement, cette modalité a été abandonnée. D'autres ont utilisé leur capital social comme fonds de roulement afin d'assurer le préfinancement des intrants.

La Coopérative Agricole du Passoré (CAP) a développé un service d'épargne-intrants. Ce dispositif a inspiré les autres OP qui l'ont adapté suite à des visites d'échanges en 2011-2012. En 2020, plus de 61 000 euros ont été épargnés permettant de livrer 125 tonnes d'engrais NPK à 830 producteurs. Les femmes représentent en moyenne 73% des utilisateurs de ce service.



3.2 Le fonctionnement



Chaque OP a développé son propre dispositif, faisant appel dans différentes proportions à de l'épargne-intrants, via la mobilisation du capital social et parfois du micro-crédit.

L'épargne intrants présente une alternative au préfinancement des engrais agricoles à part entière en proposant aux producteurs de couvrir une partie du coût de leurs engrais avant la campagne à travers des versements sans calendrier fixe et de rembourser le solde au moment de la commercialisation en fin de campagne.

Des responsables de zone ou collecteurs sont chargés de recenser les besoins en intrants et de collecter l'épargne de décembre à avril. La commission approvisionnement fait la synthèse des besoins et des montants épargnés et passe commande auprès du fournisseur d'engrais. Le gestionnaire du magasin en lien avec la commission approvisionnement assure la mise à disposition des intrants.

3.3 Résultats, effets et impacts du service d'approvisionnement en intrants

RÉSULTATS

- Avec ce service, les intrants (semences de niébé et engrais) arrivent à temps pour la campagne, ils sont de bonne qualité et l'achat en gros permet de négocier un tarif inférieur à celui du marché.
- Les agriculteurs peuvent se projeter et programmer leur campagne sereinement.
- Les intrants chimiques sont complétés par des engrais organiques (compost et biofertilisants).
- La combinaison de ces éléments permet une amélioration du rendement et de la qualité du niébé.



EFFETS

- Les producteurs peuvent eux-mêmes identifier les semences et fertilisants (organiques et chimiques) de qualité.
- Grâce à la disponibilité des intrants, ils peuvent augmenter leurs superficies de niébé.
- Individuellement, les producteurs les plus dynamiques développent des relations avec les institutions financières.



IMPACT

Les producteurs gagnent en résilience en accédant à des intrants de meilleure qualité



Témoignage : Plusieurs producteurs

« Le système épargne-intrants est une véritable trouvaille ! Il permet à beaucoup d'entre nous qui n'avons pas des moyens financiers importants de pouvoir acheter chaque année des produits qui contribuent beaucoup à améliorer nos performances de production (rendements, qualité des produits récoltés, ...). »

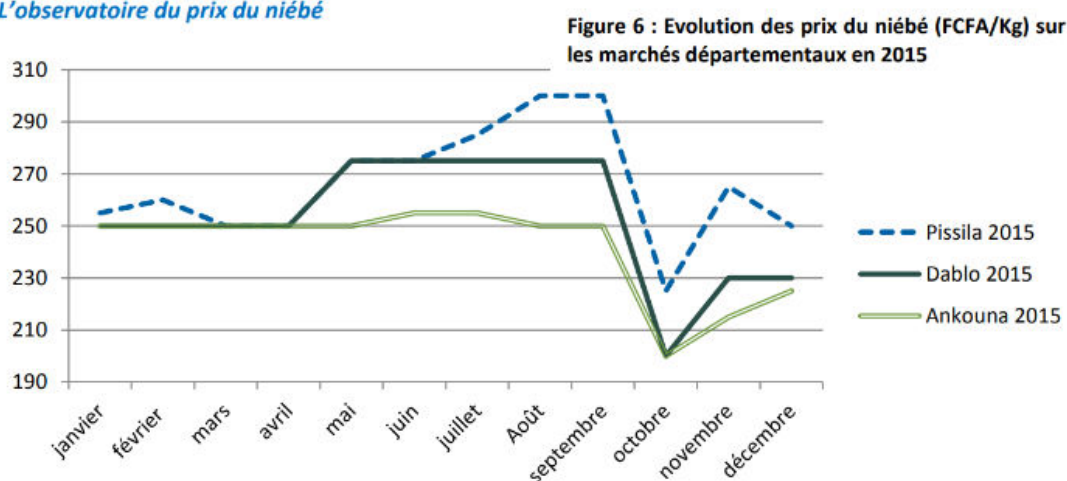
4. Le stockage et la commercialisation groupée



4.1 L'origine du service

Le prix du niébé est généralement bas au moment des récoltes en octobre et novembre. Les producteurs stockent leur production jusqu'au mois de juillet-août afin d'obtenir de meilleurs prix de vente et faire face aux périodes de soudure.

L'observatoire du prix du niébé



Dès 2008, les OP ont travaillé sur l'amélioration des pratiques post-récolte et de stockage afin de limiter les pertes au stockage. La collaboration avec l'Institut National d'Études et de Recherches Agricoles (INERA) a permis l'introduction des sacs triple fond PICS dans la région du Centre-Nord. Fert a accompagné les OP dans la formation des producteurs sur les bonnes pratiques et la mise en place de services d'achat groupé de sacs PICS. Par la suite, les OP de Pissila, Dablo et Pensa ont commencé à réfléchir sur les questions de stockage collectif. Fert les a accompagné tout d'abord dans la réhabilitation et l'utilisation de bâtiments déjà existants, puis, afin de sécuriser l'accès aux bâtiments de stockage, dans la construction de leurs propres bâtiments.

De 2008 à 2022, Fert a accompagné la réalisation de 8 projets de construction de magasins de stockage avec ses OP partenaires. Il s'agit principalement de magasins centraux de 30 T alimentés directement par les producteurs ou à partir de magasins secondaires, notamment dans le Sanmatenga. Le niébé stocké dans ces magasins reste généralement la propriété des producteurs. Cependant, le stockage collectif facilite également les opérations de commercialisation groupée, lorsque l'OP a accès à des marchés importants.

4.2 La mise en place du service

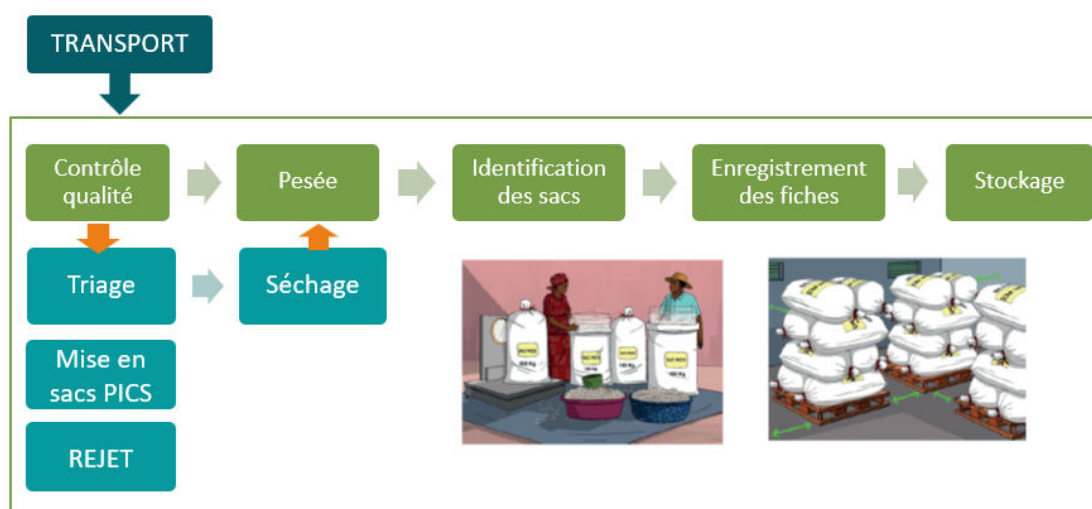
Afin de disposer d'un magasin collectif adapté, les producteurs sont impliqués dans toutes les étapes du projet : choix du site, du type et de l'envergure du bâtiment, suivi de la construction, ... L'OP doit également s'assurer de la maîtrise du foncier et apporter une part contributive pour la construction du bâtiment ; pour cela, elle sollicite les mairies et d'autres partenaires financiers. Fert, à travers ses partenaires, assure en moyenne 90 % du financement total du projet. Un stockage optimum ne peut se faire qu'à partir de produits de qualité. Ainsi, les OP, à travers leurs dispositifs de paysans relais assurent la formation et sensibilisation des producteurs membres sur les bonnes pratiques post-récolte. Accompagnées par Fert, les OP ont mis en place un comité stockage et commercialisation avec un gestionnaire de magasin afin d'assurer les opérations d'entrées et de sorties de stocks et de garantir une bonne gestion du service.



4.3 Le fonctionnement

Les activités post-récolte de séchage, battage, vannage, tamisage, triage et mise en sac PICS sont réalisées par le producteur au cours des mois d'octobre et novembre selon les recommandations des PR. Chaque producteur assure également le transport du niébé jusqu'au magasin.

Au niveau du magasin, le gestionnaire, en présence d'un membre du CA et du producteur, réceptionne le niébé. Il vérifie la qualité, pèse et identifie les sacs avant de les disposer dans le magasin. Les entrées en stock se font généralement en novembre et décembre. Le déstockage, souvent en juillet et août, se fait également en présence du gestionnaire de magasin et d'un membre du CA.



Acteurs	Rôle dans le service stockage
Les membres du comité de gestion (ou du CA)	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination des activités • Recherche de marché pour la commercialisation groupée • Détient une clé du magasin
Les membres du comité de commercialisation	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de l'évolution des prix sur le marché • Recherche des marchés • Organisation des ventes groupées
Les gestionnaires de magasin	<ul style="list-style-type: none"> • Réception des produits • Enregistrement des produits stockés • Suivi du stockage (stockage et déstockage) • Détient une clé des magasins
Paysans relais	<ul style="list-style-type: none"> • Assurent les formations sur la gestion post récolte • Sensibilisent les producteurs
Les coopérateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Mettent en œuvre les bonnes pratiques post-récolte • Stockent leurs produits • Prise des grandes décisions sur le service (choix des membres du comité; frais de stockage...)



4.4 Résultats, effets et impact du service de stockage et commercialisation

RÉSULTATS

- Le stockage collectif a permis aux agriculteurs de réduire les pertes post-récoltes.
- Les ventes différées à une période où le prix de vente est plus favorable permettent d'augmenter leurs marges.
- Le stockage permet de faire face à la période de soudure.
- La présence de ce service facilite la vente groupée que l'OP peut organiser.



EFFETS

- Les producteurs connaissent une amélioration de leur revenu grâce à la vente du niébé au moment où le prix est intéressant.
- Le couplage à la vente groupée permet une optimisation du revenu.
- Les producteurs peuvent accéder au crédit formel des institutions de microfinance (par exemple à travers le warrantage).



IMPACT

- Le surplus de revenu généré par le stockage permet d'épargner en monétaire ou en nature (achats d'animaux), d'investir dans l'EAF ou dans l'amélioration des conditions de vie de la famille.
- L'amélioration de la gestion des stocks a conduit à une amélioration de la sécurité alimentaire des ménages



5. Viabilités des OP

5.1 Viabilité sociale et institutionnelle

- **Constats**

Les OP enquêtées ont effectué une transition réussie pour passer de la loi 014 à l'acte uniforme OHADA. Elles sont en conformité juridique et ont réussi à surmonter le changement de statut qui peut être source de crise de gouvernance. Le statut de SCOOP étant plus exigeant, de nombreuses OP ont connu une baisse de leurs effectifs.

Les OP sont bien intégrées dans leur localité. Les bonnes pratiques agricoles se diffusent parmi les producteurs non-membres et les OP partenaires de Fert sont parfois sollicitées par d'autres OP pour du conseil technique. Elles ont gagné en reconnaissance par les autorités locales et sont de plus en plus intégrées dans les concertations de développement local ainsi que dans les consultations dans le cadre de nouveaux projets de développement.

La poursuite d'un minimum d'activités malgré le déplacement des populations dans les zones de forte insécurité (Pensa, Dablo) témoignent de la vitalité et viabilité de ces OP. Elles maintiennent certaines activités statutaires et s'organisent pour aider leurs membres déplacés.

Témoignage : Président OP de Pissila

« Le Maire ou le Préfet ne manque jamais de faire appel à nous quand un projet ou une ONG qui veut intervenir dans la zone demande à rencontrer les organisations locales. Lorsque la structure qui compte intervenir œuvre dans le secteur agricole, les autorités leur recommandent de rencontrer notre Union. »

- **Risques**

Des situations à risques sont observées au niveau de la gouvernance des OP. Dans certaines OP, lors de leur transformation en Scoop OHADA, des élus de longue date avaient refusé leur remplacement s'opposant ainsi aux règles démocratiques imposé par le statut coopératif. La réponse de Fert s'est traduite dans ces cas par la suspension des partenariats, une pression qui a amené les OP à se conformer aux exigences légales.

Les OP sont également fragilisées par la dégradation des conditions sécuritaires et le déplacement d'un grand nombre de producteurs membres. A moyen terme, les membres déplacés pourraient préférer adhérer à de nouvelles organisations communautaires proposant des actions de "relance socio-économique crise et post crise" peu orientées sur la responsabilisation des acteurs. Sur le long terme, il y a des risques que ces membres restent dans leur localité d'accueil.

- **Perspectives**

Si elles arrivent à garder le lien avec leurs membres et à leur apporter des solutions en cette situation de crise, les OP des zones insécurisées peuvent s'avérer de véritables organisations de référence pour les producteurs et leurs communautés, ce qui renforcera leur légitimité et leur viabilité. Elles doivent donc réfléchir à des propositions de solutions concrètes, mobilisatrices et fédératrices des énergies des acteurs locaux.

5.2 Viabilité économique

- **Constats**

Les OP accompagnées peuvent générer les ressources dont elles ont besoin à travers :

- 1) Les subventions : mais dans le contexte burkinabé les opportunités de mobilisation de fonds publics sont rares. En conséquence, la viabilité des OP dépendra des ressources privées qu'elles arrivent à mobiliser.
- 2) Les cotisations et paiement de parts sociales par les adhérents : cette contribution des membres au fonctionnement de leurs OP est trop faible et ne peut que très peu soutenir la viabilité économique. Les montants varient entre 500 FCFA et 1 000 FCFA pour les individus et entre 10 000 FCFA et 25 000 FCFA pour les OP de base. D'autres contributions exceptionnelles sont mobilisées au cas par cas pour des activités spécifiques.
- 3) Les bénéfices dégagés par les services qu'elles offrent :
 - a. Dans le cadre des activités commerciales, les OP prélèvent des ristournes sur les transactions d'approvisionnement en intrants ou les ventes groupées de niébé. Toutefois avec l'augmentation du prix des engrais constaté en particulier depuis 2022, ce service est de moins en moins utilisé par certaines OP. Pour les ventes collectives du niébé, le prix étant élevé sur le marché, les producteurs préfèrent souvent les ventes individuelles. En conséquence, les revenus mobilisés par les OP par captation d'une portion des marges de ces ventes se sont réduits. Bien que le service intrants soit au ralenti dans certaines OP, les OP partenaires ont pu réaliser en 2022 des achats collectifs correspondant à 54 t. d'engrais pour 810 producteurs bénéficiaires. Le dispositif d'épargne-intrants avaient mobilisé 24 012 000 CFA (~36 600 €).
 - b. L'unité de transformation du niébé en farine mise en place à Pissila peine à démarrer et se heurte à des difficultés financières (absence de fonds de roulement, cherté du niébé et difficultés d'approvisionnement). Aux dires des membres du Comité de Transformation de l'Unité de Pissila, cette unité est davantage *“une source de saignée financière [multiples dépenses] et de multiples tracasseries pour l'Union de Pissila qu'une source de revenus”*.

Les OP n'arrivent que faiblement à mobiliser des ressources financières propres. Toutefois, elles fonctionnent grâce à l'implication de leurs membres qui s'investissent en temps, en énergie et qui mobilisent des ressources financières supplémentaires en cas de besoin.

- **Perspectives**

L'offre de services peut être source de revenus si les prestations sont facturées. Actuellement, les paysans relais réalisent les formations bénévolement. Seuls leurs frais de déplacements et de restauration sont pris en charge par Fert ou en interne par les OP. Il peut être intéressant d'identifier les prestations dont les producteurs ont régulièrement besoin et pour lesquelles ils sont disposés à payer. Les PR pourraient facturer leurs prestations de conseil aux producteurs accompagnés ou aux institutions qui leur font appel pour former d'autres OP ou leurs membres.

Le manque de modèle économique cohérent propre à chaque OP ne permet pas d'avoir une ambition claire de viabilité économique. Il est important de définir avec les OP des modèles économiques adaptés à chaque contexte.

5.3 Relations partenariales entre les OP et Fert

Le dernier critère de viabilité apprécié dans l'étude est la dépendance des OP vis-à-vis de Fert. Cette dépendance est reconnue par les élus des OP sur les aspects financiers et économiques mais également sur l'accompagnement à la réflexion stratégique et aux orientations à moyen et long termes de leurs organisations.

L'action de Fert se situe dans la durée et elle évolue en fonction des demandes des agriculteurs et du contexte d'intervention. Les résultats sont au rendez-vous avec la maîtrise d'un certain nombre de services par les OP et le travail engagé sur le modèle économique peut mener à l'émergence d'une ambition de viabilité financière.

Témoignages de plusieurs élus

« Nous sommes très satisfaits du chemin parcouru avec Fert et des acquis obtenus dans le cadre de ce partenariat. Nous sommes persuadés que plusieurs de ces acquis resteront durablement avec nous même si Fert se retirait aujourd'hui. Mais nous savons aussi que le chemin qui reste à parcourir pour parvenir à notre pleine autonomie est encore long et périlleux. Notre grande crainte dans ce domaine est que nous ne voyons pas quel est le prochain palier à atteindre (ou à rechercher) et surtout comment le faire. Nous avons encore besoin de Fert pour nous guider sur le bon chemin et dans le bon sens. »

« Il ne faut surtout pas que Fert nous abandonne [se retire] ; sinon, c'en sera fini pour notre OP et nos projets. Nous ne sommes pas sûrs que la majorité des OP pourra se pérenniser en l'absence de Fert. »

« Nous ne sommes pas prêtes pour une autonomie de notre OP. Il nous faudra encore 10 ans au moins pour que nous soyons en mesure d'assumer certaines tâches ou fonctions qu'impose cette autonomie ; par exemple, gérer et administrer nous-mêmes notre Conseiller. »

6. Enseignements et perspectives

6.1 Enseignements

L'étude dégage les quelques enseignements ci-dessous :

- **L'approche par la responsabilisation des OP** et de leurs membres permet la pleine adhésion aux actions et activités issues du partenariat. Cette approche permet aux producteurs de gagner en confiance et d'adopter des postures plus actives dans les négociations (étatiques, projets, ONG).
- L'accompagnement des OP **dans la durée** permet d'aller au rythme des différentes OP et de leurs capacités de développement. Cet accompagnement permet de tester et d'ajuster les nouvelles pratiques qui peuvent paraître intéressantes au début et puis s'avérer coûteuses ou difficiles à mettre en œuvre pour les producteurs et/ou productrices. Cette démarche permet aussi d'accompagner l'évolution de la demande des producteurs.
- **L'appropriation et la diffusion du conseil** de proximité par les paysans est pleinement opérationnelle, notamment dans les zones d'insécurité où les paysans relais ont remplacé les conseillers Fert. La qualité des prestations de ces PR démontre que les paysans sont capables de s'approprier des approches théoriques (formations) et pratiques (démonstration sur sites) de production et de gestion qu'ils jugeaient complexes auparavant.
- La crise sécuritaire est un facteur révélateur des **capacités de résilience** ou accélérateur de l'autonomisation des OP. Cette crise a mis encore plus en évidence la grande fragilité des OP et du monde agricole face aux chocs exogènes. Elle a également été un facteur révélateur des capacités de résilience des OP et de leurs membres. Ainsi, même en situation de déplacés internes, des producteurs ont loué des lopins de terre qui leur permettent de continuer leurs activités de production de niébé. Pendant ce temps, les OP ont continué à fonctionner et même à apporter de l'assistance (aide humanitaire) à leurs membres.

6.2 Propositions d'améliorations des interventions de Fert

L'auteur identifie ici quelques pistes d'amélioration :

- 1) Accompagner les OP à définir leur propre modèle économique.
- 2) Poursuivre et accentuer le système d'accompagnement à la diversification des activités des exploitations agricoles. La crise met en évidence la nécessité d'élargir les domaines d'appuis au-delà des filières céréales et légumineuses pour prendre en compte les activités d'élevage, de commerce, les activités génératrices de revenus, ...
- 3) Innover dans le mode d'accompagnement des OP victimes de la crise sécuritaire qui a privé certaines EAF de leur facteur de production (la terre). Il convient de rechercher comment aider les personnes-ressources de ces OP (PR, responsables de comités techniques, ...) à poursuivre la valorisation de leurs compétences pour subvenir aux besoins des familles.
- 4) Renforcer le partenariat avec les services techniques déconcentrés de l'Etat pour accroître la portée de la diffusion des bonnes pratiques.

En synthèse,

Quels effets des services co-construits avec les OP sur les paysans et sur leurs OP ?

Effets et impact des services

Services de conseil agricole

Les améliorations de pratiques introduites par le conseiller Fert ou les paysans relais permettent aux agriculteurs d'augmenter leur production et d'améliorer leurs conditions de vie à travers le revenu généré. De ces résultats émergent d'autres besoins en services comme le stockage, la commercialisation ou la transformation des produits.

Service approvisionnement

Les agriculteurs se sont organisés autour de ce service pour résoudre la problématique de l'accès à des intrants en quantité et qualité et avec des modalités de financement qui conviennent à leur trésorerie. La disponibilité des intrants leur a permis d'augmenter les superficies emblavées et d'augmenter leur production.

Service stockage

Le service de stockage a permis de diminuer les pertes post-récoltes à travers l'amélioration des pratiques au niveau producteur et la mise à disposition de magasins adaptés. Le déstockage en période de soudure permet de mieux valoriser la production en augmentant les marges et en améliorant la sécurité alimentaire du ménage.

Viabilité de OP

Les OP sont reconnues dans leur environnement à la fois par les agriculteurs et les autorités. Elles se sont conformées à l'acte OHADA. Néanmoins, certaines rencontrent des difficultés à respecter les exigences réglementaires en termes de gouvernance. Quant à la viabilité économique, elle est loin d'être atteinte bien que la mise en place de services constitue une opportunité de réelles sources de revenus. Les OP continuent à proposer des services à leurs membres malgré le contexte d'insécurité. Mais elles risquent d'être affaiblies si cette situation perdure.

Enseignements

Le développement des services est un travail dans la durée qui permet d'améliorer les conditions de vie des agriculteurs de façon durable. Dans certaines zones, les paysans relais ont déjà remplacé les conseillers Fert, les OP continuent à fonctionner et à apporter de l'assistance à leurs membres ou aux agriculteurs déplacés à cause de la crise sécuritaire. Ces agriculteurs déplacés continuent leurs activités en louant des terres dans leurs sites d'accueil. L'accompagnement de Fert est plus que nécessaire pour aider les OP à répondre au mieux aux besoins de leurs membres.

Propositions d'améliorations

Un travail sur la définition d'un modèle économique des OP est nécessaire pour arriver à leur viabilité économique. Il est également important que les OP et Fert innovent dans leur mode d'accompagnement pour répondre aux besoins des membres victimes de la situation sécuritaire mais aussi pour ne pas perdre les acquis.

Synthèse du rapport « *Etude d'impact de la démarche de Fert - Etude proposée dans le cadre du projet TransFert - Cas du Burkina Faso* » par Moussa TASSEMBEDO

